



NAO 2013



CASINO SERVICES

La CFDT avait demandé une augmentation de 2.5% sur les salaires réels et en une seule fois.

La direction a décidé :

Employés : augmentation générale de 1.5% sur la base des salaires réels, au 1er avril 2013. Mais aucune revalorisation de la grille.

Agent de maîtrise :

- ◆ augmentation générale de 1% sur la base des salaires réels au 1er avril 2013
- ◆ enveloppe de 0.5% de la masse salariale (hors rémunération variable et promotions) en augmentations individuelles à répartir.
- ◆ revalorisation des niveaux AM :
 - niveau 5 : 2100€ bruts minimum
 - niveau 6 : 2200€ bruts minimum

Cadres : augmentation de 1.5% de la masse salariale (hors rémunération variable et promotions) en augmentations individuelles. Tout cadre qui ne bénéficiera pas au moins d'une augmentation de 0,90%, sera reçu par sa hiérarchie afin que lui soit expliquées les raisons de cette décision.

Prime d'astreinte : +1.5%

Reconduction de l'accord d'abondement **PEG et PERCO** :

Tranches de versement	Abondement
≤ 120€	100%
> 120€ et ≤ 220€	75%
> 220€ et ≥ 1720€	50%

Mise en place sur schéma d'horaire : à compter du 1er avril 2013, possibilité de sortir à **16h30 le vendredi** si les salariés ont réalisé leur horaire hebdomadaire en tenant compte de leur modulation. (Sauf si arrêté comptable).

1 jour de Carence remboursé si **1 seul** arrêt maladie entre le 1er avril 2013 et le 31 mars 2014. (mesure encore en test pour diminuer le taux d'absentéisme).

Carte Salarié Casino et la Carte conjoint : **gratuité** reconduite sur 2013.

Possibilité de payer en 6 fois sans frais toute l'année et en **10 fois** sans frais pour les périodes :

- ◆ du 1er juin au 31 juillet (préparation des vacances d'été)
- ◆ du 1er août au 30 septembre (rentrée des classes)
- ◆ du 1er au 31 décembre (fêtes de fin d'année)

Médaille du travail : **21,50€** bruts par année de présence.



LA CFDT NE SIGNERA PAS